

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 15 ET 16 DECEMBRE 2014**Point 3.1.7 de l'ordre du jour**

Remplacement de véhicules au centre d'entretien
--

Introduction

Conformément au programme de réinvestissement à long terme, élaboré depuis quelques années maintenant, le crédit d'investissement qui vous est proposé concerne le remplacement de véhicules existants.

1. Véhicule électrique pour la vidange des corbeilles.

Le véhicule en question date de 2008. Il est utilisé quotidiennement pour la vidange des corbeilles. Son faible gabarit lui permet de circuler sans autre sur les trottoirs en cas de besoin. Il s'agit d'un véhicule électrique de première génération dont le coût de remise en état s'avère disproportionné. Les nouvelles technologies utilisées pour ce genre d'engin permettent d'envisager une durée de vie plus longue. Le véhicule de remplacement assurera les mêmes services.

Le budget de cet achat est devisé à **Fr. 40'000.-**

2. Jeep : Service des forêts

Il s'agit du remplacement d'un véhicule de type jeep, utilisé par le Service des forêts pour le transport de personnes et du matériel. Ce véhicule date de plus de 12 ans et doit être expertisé l'année prochaine. Notre Atelier mécanique estime les frais de remise en état disproportionné par rapport à la valeur du véhicule.

Le coût de remplacement par un véhicule similaire est devisé à environ **Fr. 50'000.--**.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 90'000.-- pour l'achat de ces deux véhicules.

Financement : par emprunt de Fr. 90'000.-- auprès d'un établissement financier

Amortissement : 15 % par année, dès 2016

Intérêts : 2.5 % par année

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**Le Secrétaire général****J.-M. Morand****Le Syndic****Y. Menoud**